

## L'ESSENTIEL DES PROJETS ET ACTIONS DE L'EQUIPE MUNICIPALE

### Forêt :

Bilan financier 2018 : les ventes s'élèvent à 87 037€ soit 237€/ha, contre 110 000€ les années passées. Les dépenses se répartissent de la façon suivante : entretien sylvicole 13 024€, frais d'exploitation 11 976€ et les frais de garderie (ONF) 10 895€ soit un total de 35 895€. Le résultat est de 51 141€.

La forêt reste une source importante de revenu pour la commune et nous restons inquiets sur son état sanitaire dû à la sécheresse 2018. On avance vers une crise profonde et durable. Cette crise nous apporte son lot de questions : quelles essences faut-il planter ou préserver, faut-il une rotation rapide ?...

Concernant le budget 2019 nous avons été très prudents avec une prévision de recettes de 60 000€ de ventes (au lieu des 110 000 € les années précédentes). Ce qui a des conséquences évidentes sur le budget de la commune.

Nous souhaitons organiser une vente de bois de chauffage, en grande longueur, bord de route. Afin d'estimer au mieux le volume, merci de vous inscrire en mairie, en indiquant la quantité souhaitée. Une vente sera organisée en mairie courant octobre, avec des lots moyens de 10 à 15 stères. La mise à prix minimum sera de 25€ le stère.

### Voirie :

Réalisation de l'entretien courant des chemins communaux comme nous le faisons chaque année. La décision est validée de rénover le chemin du champ des toits\*, le montant de ces travaux s'élève à 50 520€, une subvention départementale dans le cadre de CAP25 à hauteur de 25% du montant des travaux nous sera octroyée. Cet investissement fut l'objet d'échanges vifs au sein du conseil. La conclusion de ces discussions est que nous devons entretenir nos chemins qui font partie du patrimoine de la commune. Les travaux sont attribués à l'entreprise Cuenot Martin.

*\*Voie communale entre la station d'épuration et la RD 31 (Avoudrey Pierrefontaine les Vans) depuis ce chemin de 2 km, vous avez une belle vue sur les toits de Loray et vous pouvez accéder au belvédère des Genevoix avec vue sur le val de Martinvaux*

### Eau :

Nous restons sur une consommation « normale » par rapport au nombre d'habitants et aux différentes activités professionnelles sur notre commune. La source de la Doue a été assez généreuse ce printemps. Nous espérons pouvoir ainsi équilibrer le budget et éviter de nouvelles hausses des prix. La compétence eau ne sera normalement pas transférée à la communauté de communes avant 2025.

Restons vigilant sur notre consommation !

### Assainissement :

La compétence assainissement sera transférée à la communauté de communes le 01 janvier 2020. Les dernières études qui ont été faites démontrent qu'il reste encore beaucoup de travaux à réaliser sur notre commune. Le montant estimatif s'élève à environ 900 000€, ces travaux ne seront réalisés qu'après le transfert à la communauté de communes.

### Fiscalité :

Le conseil municipal a décidé de rester sur 1% de hausse de la taxe d'habitation et des taxes foncières bâties et non bâties. Nous restons sur notre engagement de début de mandat de ne pas augmenter de plus de 1% par an les taux. Le montant de ces différentes taxes s'élève à 130 000€ pour la commune en 2018.

Il en est de même pour la taxe d'aménagement nous l'avons fixée à 2.5% en 2017 et nous avons pris la décision de ne pas faire varier ce taux.

### Aire de jeux :

Un nouveau jeu « super Nova » de chez Kompan a été installé, je crois qu'il a trouvé son public !



Un grand merci aux bénévoles Jean-Claude, Raymond et Richard qui ont installé ce nouveau jeu. Nous avons prévu de compléter l'installation avec des dalles « grasse sécurité », sol alvéolé à poser sous le jeu et préserver le gazon.



### Site Internet :

Le conseil municipal a pris la décision de créer un site internet pour notre commune, afin de communiquer plus facilement avec vous. Vous y trouverez des rubriques sur la vie communale et intercommunale (formalités administratives, gestion des déchets, associations...). Nous avons choisi comme partenaire Andéol Demeulenaere d'Orchamps-Vennes. Les premières livraisons auront lieu en septembre.

### Sécurité routière :

Le Conseil Municipal a décidé d'interdire les poids lourds de plus de 7,5 tonnes en transit à Loray.

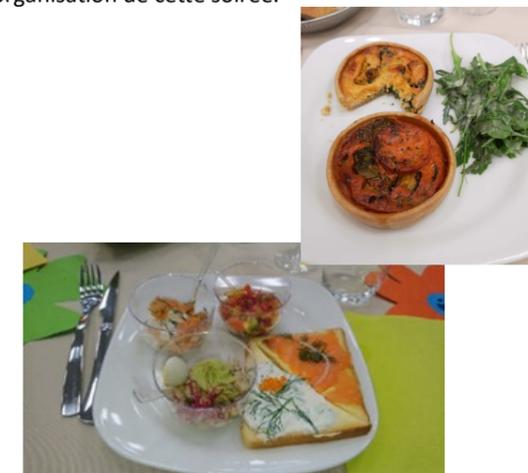
Seuls seront autorisés : les livraisons, l'accès au restaurant Robichon, l'accès à la commune de Plaimbois-Vennes.

Le coût estimé de l'ensemble des panneaux de signalisation (fourniture et pose) est d'environ 10 000 €. Il sera normalement pris en charge par les services du Département.

Nous espérons la mise en application de cette interdiction à l'automne 2019.

### Fête des mères :

La nouvelle formule « dîner- spectacle » a beaucoup plu à toutes les mamans présentes. Nous vous réservons une nouvelle surprise pour l'année prochaine. Un grand merci à la Boite à Cas Choux pour leur animation, à vous les mamans présentes et à Marcelline pour l'organisation de cette soirée.



### Ecole :

Le dynamisme démographique évoqué dans l'édito, nous a permis de sauvegarder notre école. Nous avons 150 enfants scolarisés sur les deux sites Flangebouche – Loray (6 classes). Cet effectif devrait rester stable pour les années à venir. C'est une vraie satisfaction pour nos communes rurales !

Dans le projet pédagogique de cette année il y avait la réalisation d'un sentier pédagogique reliant les deux sites Flangebouche- Loray. Au-delà du symbole de relier les 2 sites, il a une vraie volonté pédagogique sur la faune et la flore. Ce sont les enfants avec les enseignants qui ont réalisé les différents panneaux qui agrémenteront ce sentier.

Venez le découvrir le 29/06 lors de l'inauguration.

Un grand merci à l'équipe pédagogique et plus particulièrement à leur directrice Mme Chibout pour leur investissement. Mme Chibout ne sera pas présente l'année prochaine, elle va suivre son époux dans le cadre d'une mobilité professionnelle.

Au nom du conseil municipal et des parents d'élèves nous souhaitons la remercier pour son implication, son dévouement au sein de l'école des Prés Verts.

## La distillerie accueille son nouveau cru 2019

C'est dans un tout nouveau local aménagé que vous pouvez dès à présent distiller les fruits récoltés dans vos vergers après avoir au préalable rempli le formulaire de déclaration aux douanes (se renseigner en mairie).

Le local a été entièrement créé dans l'ancien garage ; il est carrelé et équipé d'un jet d'eau pour nettoyer plus facilement tout l'équipement nécessaire à la distillation.

Selon les premiers utilisateurs, le lieu est très agréable et l'alambic fonctionne toujours aussi bien ;

Alors n'hésitez pas à venir distiller vos fruits !



## Un pas de plus vers le PNR du Doubs Horloger



Une nouvelle étape a été franchie avec brio le 21 février dernier où une délégation d'élus est allée défendre le projet de charte du territoire devant plusieurs instances, dont la Fédération des Parcs naturels régionaux et le Conseil national de protection de la nature (CNP). Ce grand oral qui suivait une visite de quelques lieux emblématiques effectuée à l'automne dernier, a permis d'étayer et de soutenir la future charte du territoire, véritable colonne vertébrale de l'ambition des élus sur les questions de biodiversité, de patrimoine bâti, de tourisme, d'économie... Après quelques ajustements et mentions complémentaires, une enquête publique sera menée sur le territoire à la rentrée de septembre ; laissant ensuite la fin d'année pour la délibération finale de rattachement au PNR pour chacun des conseils municipaux concernés. Rappelons qu'un Parc naturel régional a pour vocation de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel, respectueuse de l'environnement. Tout un programme...

2457 €, c'est la somme collectée à Loray pour la ligue contre le cancer par des bénévoles qui vous ont sollicité de juin à septembre 2018. Ces dons permettent de soutenir toutes les actions menées par la Ligue contre le cancer « Comité du Doubs—Besançon ». Un reçu fiscal est distribué pour les réductions d'impôts.



Un grand merci à tous les donateurs pour leur accueil et leur générosité.



L'opération BRIOCHES 2019 s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 7 avril.

A Loray, la somme de 1009 € a été récoltée pour la distribution de 190 brioches. L'argent est directement versé sur le compte de l'ADAPEI Section de MORTEAU.

Merci aux bénévoles qui ont contribué à la bonne marche de cette opération et merci à vous pour l'accueil que vous leur avez réservé !

## L'AGENDA DES MANIFESTATIONS ET DES EVENEMENTS

**Vendredi 28 juin 2019** : Conférence « Jardiner et désherber autrement » Salle de la Cure - 20h

**Samedi 29 juin 2019** : Kermesse et inauguration du sentier pédagogique

**Vendredi 27 septembre 2019** : Soirée jeux de société organisé par LOL

**Dimanche 29 septembre 2019** : Saint Michel messe et apéritif

*N'oubliez pas de consulter les panneaux d'affichage du village, les informations importantes concernant la vie du village et ses environs sont régulièrement mises à jour!*

## Etat Civil du 1<sup>er</sup> novembre 2018 au 31 mai 2019

### Naissances

**Louisa**, fille de Maryline NORMAND et Jean-Marc CHABOD, le 30 novembre 2018

**Tiago**, fils d'Emanuelle et Christophe BORTMANN, le 21 janvier 2019

**Maggie**, fille de Marine JEANNIN et Guillaume PICHOT, le 8 mars 2019

**Tayron**, fils de Christelle COLLOMBET et Erwan PERHIRIN, le 15 mars 2019

**Valentin**, fils de Dorothée CHETAIL et Nicolas BENARD, le 11 avril 2019

**Léo**, fils de Julie et Rémi GUYOT-JEANNIN né le 29 avril 2019

*Félicitations*

### Mariages

**Gwenaëlle HENRIOT et Claude ROUSSEL**, le 31 décembre 2018

**Angélique ROY et Simon DUBOZ**, le 30 mars 2019

*Tous nos vœux de bonheur*

### Décès

**Marie-Antoinette NICOD née ROI**, le 25 avril 2019

*Sincères condoléances*



Chaque année l'INSEE organise le recensement de la population mais toutes les communes ne sont pas concernées en même temps.

Entre le 17 janvier et le 16 février 2019, vous avez eu la visite de l'agent recenseur, Monsieur Gary CHANOT. Merci pour l'accueil que vous lui avez réservé !

Mais tout d'abord, à quoi sert le recensement ?

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

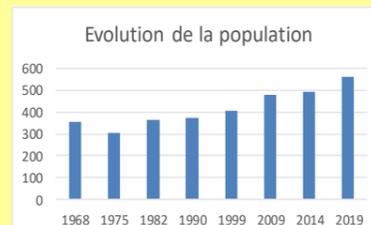
De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou déterminer les moyens de transports à développer sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...).

Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

Tout cela, pour l'ensemble de la Population !



## La ludothèque « Pic et Pivette »

La ludothèque est un vrai petit paradis pour les enfants. Ce lieu ludique est ouvert à tous et se déplace les mardis après-midi en itinérance dans différents villages du Val de Vennes.

Les enfants sont accueillis dans un espace respectant la motricité libre, avec des jeux et un aménagement adapté selon un thème qui varie tous les mois – à l'abordage, à la campagne, nursery... - pour stimuler la créativité et l'imaginaire des plus grands. Un espace dédié aux plus jeunes enfants qui n'ont encore pas acquis les premiers déplacements est également proposé. Sur place, vous avez la possibilité de louer un ou plusieurs jeux, les ludothécaires étant à votre disponibilité pour vous conseiller sur les jeux susceptibles d'intéresser votre enfant en fonction de son âge, de ses envies, de ses centres d'intérêts...

Le paradis du jouet ouvre ses portes les mardis impairs à Guyans-Vennes de 14h45 à 18h, les mardis pairs à Orchamps-Vennes de 14h30 à 18h et les mardis avant les vacances scolaires à Flangebouche de 14h30 à 18h, pour recevoir les enfants accompagnés de leurs parents, papy-mamy, assistants maternels, etc., ainsi que les classes des écoles maternelles.

# Le petit illustré

## Bulletin Municipal Loray

N°10– Juin 2019

### L'EDITO DU MAIRE

Au dernier recensement de notre village, on compte 562 habitants contre 498 en 2014. Cette évolution est très importante soit plus de 10% sur 5 ans.

Il suffit de constater le nombre de nouvelles constructions réalisées ces dernières années, environ 5 maisons neuves par an, en tenant compte également des rénovations et créations d'appartements dans les maisons les plus anciennes. Sachant que la moyenne de la Communauté de communes est de 2.2 personnes par logement ce qui veut dire que sur cette période c'est environ 30 logements qui ont été créés ou réhabilités.

Cette forte évolution démographique est source de changement pour Loray. Au-delà du changement visuel lié aux nouvelles constructions, c'est également un trafic routier plus important, de nouveaux voisins, des enfants à l'aire de jeux, des scooters dans les rues, des chiens dans les cours de pavillons.... Enfin la vie.

Il y a 2 conséquences majeures de ce développement :

- L'acceptation et la tolérance afin de « bien vivre ensemble »
- Réussir un développement harmonieux architectural de notre village

Sur le premier point, il y a la tolérance et l'acceptation de l'autre mais aussi et surtout le respect de son voisin.

En ce qui concerne le développement de notre village, cela passe par des règles plus ou moins contraignantes d'urbanisme dictées par l'architecte des bâtiments de France. Bien souvent elles sont vécues comme des contraintes et parfois elles sont à l'origine d'un surcoût financier. Sur une période plus longue, elles sont garantes d'un développement harmonieux qui respecte l'architecture locale et qui permet d'intégrer les nouvelles constructions ou modifications au bâti existant. C'est vraiment un gage de valorisation de notre patrimoine et de conserver l'âme d'un village du Haut-Doubs.

Ces règles d'urbanisme seront évidemment réaffirmées dans le plan local d'urbanisme et le futur parc national régional du pays horloger afin de préserver la qualité de notre environnement.

Les médias nous alertent déjà sur le niveau très bas des ressources en eau, aussi pensez à être vigilant sur votre consommation et contrôlez votre compteur d'eau afin de détecter rapidement une fuite.

Je vous souhaite un bel été dans notre village de Loray.

Claude ROUSSEL

## Suivez le guide



Tous les enfants ayant repris le chemin de l'école après les vacances de Pâques ont découvert que le bâtiment avait été joliment décoré au nom de l'école « Les Prés Verts ». Plus possible maintenant de faire l'école buissonnière...

Le fronton de la mairie et La salle de la Cure ont également reçu leur inscription.

